

MAIRIE D'AUTHEUIL-AUTHOUILLET
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025

◆
PROCÈS VERBAL

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 24 novembre à 20 heures 00,

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur NOËL Denis, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames MAHEUX Janine, DIAS Delphine, BUSSI Isabelle, LEMARCHAND Françoise, ROUSSEL Nathalie, PEIGNER Odile, MERLETTE Lucille, Messieurs NOËL Denis, POULIN Etienne, ROUSSEL Franck, CRÉPEAU Serge, CAPPOËN Grégory, BERNAGE Jérôme,

ABSENTS EXCUSES : CHARPENTIER Raynald pourvoir à NOËL Denis, PAUL Olivier

Madame MERLETTE Lucille a été élue secrétaire de séance,

Délibérations

BONS DE NOËL 2025 HABITANTS DE LA COMMUNE DE 70 ANS *Délib. N°2025-53*

À la suite de la commission d'aide sociale, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité de maintenir les Bons d'achat de Noël 2025 à 40,00 €uros pour les habitants de la commune de 70 ans et plus en résidence principale.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTION ALEFH DU 01 01 2026 AU 31 12 2026 *Délib. N°2025-54*

Conformément à la délibération n°2024-50 du 16 décembre 2024 et à la convention afférente de partenariat entre la commune d'Autheuil-Authouillet et l'ALEFH, le conseil municipal décide de verser la subvention suivante à l'association pour l'année 2026 :

SUBVENTIONS COMMUNALES art 65748	Année 2026
ALEFH du 01 01 2026 au 31 12 2026	10 572,00 €
TOTAL	10 572,00 €

Adopté à l'unanimité

Informations diverses

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement. Le rapport est tenu à la disposition des usagers à la Mairie.

Monsieur le Maire donne lecture et copie « d'une demande d'autorisation pour pose de butées en fond de parking pour respect des limites de propriété » reçue en mairie par les habitants du 11 route d'Évreux. La demande constitue à implanter à leurs frais des butées scellées au sol de fond de parking afin que les véhicules n'empiètent pas sur leur propriété. Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal refusent à l'unanimité cette demande et proposent aux propriétaires de définir un aménagement en limite de leur propriété.

Monsieur le Maire :

- Propose de souscrire à un contrat de sauvegarde et de pare-feu de protection informatique pour la mairie au vu du nombre croissant de piratages. Le devis se chiffre à 156€/mois. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.
- Informe que la vidéosurveillance sera installée fin janvier, début février. Les images pourront uniquement être consultées par les services de l'ordre, le Maire et ses adjoints, la sauvegarde est d'un mois.
- Confirme que les archives sont bien parties à l'agglomération Seine Eure pour y être triées, archivées et consultables sur demande.
- Relate une affaire grave survenue lors des vacances scolaires, un pétitionnaire qui n'a pas obtenu de suite favorable à sa demande de travaux, a fait installer un compteur électrique provisoire et a entamé un terrassement de grande envergure sur sa parcelle non constructible/inondable au bord de l'Eure route d'Évreux, laissant présager le pire. Monsieur Poulin s'est donc rendu sur place avec les services de l'ordre, Madame Maheux a alerté les services compétents de l'agglomération Seine Eure ainsi que l'OBF (l'Office Français de la Biodiversité).
En parallèle une demande de retrait du compteur provisoire électrique a été engagée. Les services de l'eau « Véolia » ont été prévenus de ne pas donner suite à une éventuelle demande de raccordement. Grâce à la mobilisation rapide de tous, le pétitionnaire a abandonné son projet et remis en vente le terrain sur Leboncoin, il faudra rester vigilant lors de la vente et alerter le futur acquéreur. Une demande de remise en état du terrain sera certainement engagée par les services de l'agglomération Seine Eure
- Informe avoir été à l'Agglomération Seine Eure avec Monsieur Verleyen afin d'étudier la mise en œuvre du projet d'aménagement du stade sous forme d'arboretum. Il a été décidé, avec les services juridiques de l'agglomération Seine Eure de faire un « AMI » (Appel à Manifestation d'Intérêt - Procédure ad hoc non prévue par le Code de la commande publique, permettant à une personne publique de solliciter l'initiative privée pour favoriser l'émergence de projets dans lesquels elle trouve certes un intérêt, sans pour autant que le besoin soit parfaitement exprimé.) Il est convenu que les terres seront non polluées et qu'une consultation avec le paysagiste conseil de l'agglomération Seine Eure sera effectuée.
- Demande aux membres du Conseil Municipal de répertorier les candélabres défectueux afin de les réparer lors de la pose des illuminations de Noël.
- Relate les travaux de voirie récents au lotissement « Les Bleuets » afin de rétrocéder le tout à la commune. Le cahier des charges prescrit par les services de l'agglomération Seine Eure devra être respecté afin que cela puisse être possible.

Questions diverses

Madame Roussel s'inquiète, les nuisances sonores sont récurrentes lorsque la maison voisine est louée via Airbnb. Notamment le week-end du 8 / 9 novembre dernier où 40 personnes étaient sur site. Les gendarmes ont été sollicités.

Madame Maheux fait un point sur le dernier conseil d'école, pas de questions particulières, à noter toutefois, certains parents se sont plaints du prix excessif de la cantine.

Monsieur Bernage demande la date prévue pour la dépose des écluses. A ce jour aucune date n'a été définie.

Séance levée à 21h09

BERNAGE Jérôme	BUSSI Isabelle	CAPPOEN Grégory
CHARPENTIER Raynald A donné pouvoir à NOËL Denis	CRÉPEAU Serge	DIAS Delphine
LEMARCHAND Françoise	MAHEUX Janine	MERLETTE Lucille
NOËL Denis A reçu pouvoir de CHARPENTIER Raynald	PAUL Olivier Absent excusé	PEIGNER Odile

POULIN Étienne

ROUSSEL Franck

ROUSSEL Nathalie